

Mercredi 6 février 2019

MESSAGE QUOTIDIEN DE MARIE, ROSE DE LA PAIX, TRANSMIS DANS LE CENTRE MARIAL D'AURORA, PAYSANDÚ, URUGUAY, AU VOYANT FRÈRE ELÍAS DEL SAGRADO CORAZÓN DE JESÚS

Les missions humanitaires, dans ce nouveau cycle, ont besoin d'un meilleur soutien juridique et humain afin de pouvoir couvrir principalement les besoins de service sur la planète.

Pour cette raison, la manifestation d'une institution et d'une association protégeant tout le travail que les missionnaires doivent accomplir et faire progresser sera essentielle.

Une association qui intègre l'ensemble du réseau missionnaire planétaire, des missionnaires matrices jusqu'aux collaborateurs, sera nécessaire et permettra de répondre plus efficacement à tous les besoins et aux éventuels plans d'urgence.

La Fédération Humanitaire Internationale continuera d'être la mère et la régente de toutes les associations, y compris l'association des missionnaires.

Ce travail d'expansion dans le domaine juridique, social et humanitaire de la vie missionnaire permettra qu'elle soit suppléée, au niveau national et international, par des ressources et des dons d'autres associations ou organisations gouvernementales qui collaboreront afin que l'association des missionnaires puisse accomplir, cycle après cycle, les diverses missions humanitaires.

Cette association, qui sera fondée au Brésil, et au fil du temps dans d'autres pays avec l'ambition de couvrir les cinq continents, permettra de s'offrir comme formatrice et éducatrice sociale, culturelle et humanitaire dans les plans d'urgence humanitaires ou des Règnes de la Nature. Ce sera le moyen pour les êtres humains d'apprendre à servir et à coopérer dans les moments les plus aigus de la planète.

L'association aura comme siège l'épicentre mère originel de la vie missionnaire et, à partir de là, son expansion se fera à travers ses associations avec d'autres organismes internationaux, à travers des missions humanitaires et des missions d'urgence.

Les missions d'urgence seront les demandes d'aide humanitaire, sociale, psychologique et médicale dans les régions de la planète ou dans les espaces où une catastrophe ou une situation à risque se manifeste.

En ce sens, la fondation de cette association, ainsi que celles qui existent déjà au sein de la Fraternité -Fédération Humanitaire Internationale, permettra de maintenir la protection des membres, des serviteurs et des collaborateurs humanitaires où qu'ils soient. Les ambassades des pays d'origine de chaque missionnaire pourront assurer la protection diplomatique et gouvernementale des citoyens qui se consacreront à la vie et au service missionnaire.

Je vous remercie de répondre à Mon appel !

Celle qui vous bénit,

Votre Mère, Marie, Rose de la Paix